

LA CGT AUX CÔTÉS DES STAGIAIRES SUITE...

Montreuil, le 06/12/2016

La Fédération des Finances CGT, le Syndicat National CGT Finances Publiques et ses militant.e.s se sont mobilisé.e.s depuis plusieurs mois pour permettre aux nouveaux agents C s'installant en région parisienne de se loger.

Les sections CGT Finances Publiques d'Île-de-France et les militant.e.s CGT assurant des permanences dans les écoles avaient recensé les stagiaires en difficulté. Ils avaient saisi les directions locales et des présidents de CDAS. En effet, près de 200 agents arrivant au 1er août n'avaient pas de possibilité de logement, malgré le travail de recherche de l'ALPAF (association pour le logement et prêts des administrations financières).

La fédération des finances et le syndicat national CGT Finances avaient saisi la Direction Générale des Finances Publiques, l'ALPAF et le secrétariat général du ministère afin de connaître les modalités d'accueil de ces agents et les alerter de cette situation afin de trouver des solutions.

Après plusieurs échanges avec le ministère, nous avons été reçu le 28 juillet 2016 par M. ESTOURNET, sous directeur des politiques sociales et des conditions de travail, Mme MOREAU chef de bureau et M. VERROYE directeur général de l'ALPAF.

La CGT avait porté l'idée qu'à situation de crise le ministère devait prendre des mesures exceptionnelles et qu'une ligne de crédit importante devrait être ouverte afin d'aider les agents en difficulté à trouver un logement.

Nos interlocuteurs nous avaient exposé que 180 demandes n'étaient pas satisfaites sur les arrivées d'août à septembre.

Devant l'urgence, le ministère avait décidé d'effectuer un droit de tirage auprès de la Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale pour remettre 100 carnets de chèques nuitées d'une valeur totale de 300 €, par carnet de 10, aux agents qui logeront en hôtel ayant un accord avec le groupe émetteur des titres EDENRED. La distribution de ces chèques étant assurée par les services RH des directions locales.

Un deuxième tirage de même niveau devait être effectuée si nécessaire. La perspective d'utiliser des fonds propres ministériels complémentaires fut également acté.

La CGT s'était alors félicitée que le ministère ait pris la mesure du problème malgré le retard dû pour partie au manque d'information en amont de la DGFIP.

Nous avons alors fait remarquer que si les solutions proposées (transitoires) permettaient à un certain nombre d'agents de trouver un logement provisoire dans des hôtels à prix moyen, le reste à charge des agents ne devait pas être supérieur au prix d'un logement en foyer meublé (environ 400€).

Malheureusement, les stagiaires nous ont expliqué, lors des journées d'accueil des nouveaux agents, que le problème des logements avait bien été abordé mais que les pôles RH de la DGFIP n'avaient distribué des chèques nuitées qu'à hauteur de 150€ aux agents non logés qui en faisaient la demande.



La solution de logement transitoire en hôtel à prix modéré ou en meublé a permis à un certain nombre d'agents de trouver par la suite un logement, mais les agents ont eu un reste à charge important supérieur au prix d'un logement en foyer meublé.

Dans la plupart des cas, le prix du logement temporaire trouvé par l'agent a coûté de deux à cinq fois le montant des chèques distribués. Les chèques ont même parfois dû être utilisés pour se nourrir, les bailleurs ou les hôtels demandant un acompte ou le paiement du loyer à l'avance.

La CGT a donc demandé une nouvelle audience au Secrétaire Général du Ministère, et nous avons été reçu le 25 novembre 2016 par les mêmes interlocuteurs qui n'étaient pas au courant du problème.

Nous leur avons demandé de respecter leurs engagements et d'effectuer un point sur le logement en île-de-France :

- ▶ affectation de chèques-nuitées à hauteur des besoins ;
- ▶ propositions de logements d'urgence (foyers Alpa en priorité) ou d'appartements du parc Alpa en fonction des disponibilités ;
- ▶ gestion des situations sociales difficiles.

L'association et le Ministère nous ont garanti que 829 demandes de logements avaient été satisfaites depuis notre dernière rencontre et qu'en novembre toutes les demandes étaient satisfaites.

Concernant les nouvelles arrivées des places avaient été retenues au foyer Léon Bollet du Ministère de l'Ecologie et une adhésion aux foyers PARME (ex-SNCF) effectuée pour renforcer la possibilité d'accueil d'urgence.

Toutefois l'ALPAF est confrontée à différents problèmes :

- ▶ des recrutements exceptionnels à la DGFIP et la DGDDI à des dates inhabituelles ;
- ▶ l'arrivée de stagiaires avec leur famille ;
- ▶ l'inoccupation de certains logements en banlieue (Pantin, Les Lilas, Neuilly sur Marne...);
- ▶ l'augmentation des urgences conjugales.

Le Ministère s'engage à interpellier la DGFIP qui n'a pas distribué l'intégralité du premier tirage de chèques-nuitées pour qu'elle recense les agents logés en hôtel à leur arrivée afin de combler s'il y a lieu leurs restes à charge à hauteur de 600€ (600 - les 150 déjà versés) en chèques-hôtels utilisables aussi en grandes surfaces.

Pour la CGT, les mesures effectives prises pour l'accueil des nouveaux agents n'ont jusque là pas été à la hauteur des engagements pris par le Ministère en matière d'action sociale même si la DGFIP porte semble-t-il une grande part de la responsabilité.

Face à des situations d'accueil inacceptables la CGT restera vigilante afin que soit respectés les engagements pris à nouveau par la sous-direction des politiques sociales de Bercy.



La CGT sera présente aux côtés des stagiaires durant leur accueil pour recenser toutes les situations et continuer à faire valoir leurs droits.